

Communiqué de presse

27 mai 2010

Arrêter de fumer, c'est possible pour tous! Les consultations d'aide à l'arrêt tabagique bénéficient désormais d'un remboursement partiel.

Bruxelles – Depuis le 1er octobre 2009, les consultations d'aide à l'arrêt tabagique auprès d'un médecin ou d'un tabacologue reconnu bénéficient d'un remboursement partiel. La campagne "Sevrage pour tous", coordonnée en 2009 par le Fares asbl, a contribué à mobiliser les professionnels de santé.

Ce 31 mai 2010, à l'occasion de la Journée Mondiale Sans Tabac, le Fares asbl lance la campagne grand public avec comme message "Arrêter de fumer, c'est possible pour tous!". Dans la gare SNCB de Bruxelles-Midi, des tabacologues proposeront, dès 7h30, des mesures de CO et informeront les navetteurs sur le remboursement et les aides à l'arrêt. Des pommes et divers gadgets seront notamment au rendez-vous.

De même, le réseau des Hôpitaux sans tabac et les Centres d'Aide aux Fumeurs, en collaboration avec le Fares, se mobilisent en proposant des stands d'information ouverts au public. (www.hopitalsanstabac.be)

La combinaison des aides augmente les chances d'un sevrage tabagique réussi!

Même si certains traitements médicamenteux ont fait leurs preuves, les études recommandent de les intégrer dans le cadre de l'accompagnement auprès d'un professionnel de santé. Arrêter de fumer est un cheminement. Le fumeur abandonne un comportement et ses avantages. Il se défait progressivement d'un geste maintes fois répété tout en faisant face aux envies de fumer et au manque de nicotine. La consultation d'aide à l'arrêt permet d'accompagner le fumeur tout au long de sa démarche jusqu'à un nouvel équilibre de vie sans tabac. Chaque tentative d'arrêt est un pas vers un arrêt définitif.

Arrêter de fumer, c'est possible pour tous. Les consultations d'aide à l'arrêt tabagique auprès d'un médecin ou d'un tabacologue reconnu bénéficient d'un remboursement partiel. La première consultation est remboursée à hauteur de 30 euros (pour une durée minimum de 45 minutes) et de 20 euros pour chacune des 7 consultations suivantes, avec un maximum de 8 séances sur une période de 2 années civiles. Le remboursement est fixé à 30 euros par séance chez les femmes enceintes avec un maximum de 8 séances par grossesse.

Qu'est-ce qu'un tabacologue reconnu? C'est un professionnel de santé (sages-femmes, infirmières, dentistes, pharmaciens, diététiciens, etc.) ou un licencié en psychologie, qui a suivi une formation spécifique dans l'aide à l'arrêt du tabac. Il exerce, entre autres, en équipe pluridisciplinaire au sein de Centres d'Aides aux Fumeurs (CAF®) agréés.

Pour trouver un tabacologue reconnu dans votre région: www.tabacologue.be ou www.centresdaideauxfumeurs.be. Vous pouvez également contacter Tabacstop au 0800 111 00.

Les témoignages sont au coeur de cette nouvelle campagne: ils se présentent sous formes de photos sur des affiches A3 ainsi que sur des dépliants "marque-pages". Parallèlement à cela, une campagne d'affichage dans les transports en commun de Bruxelles, Liège et Charleroi a été lancée le 25 mai. Un blog (www.aideauxfumeurs.be), où se mêlent témoignages de

professionnels et d'ex-fumeurs, a également été mis en ligne afin d'informer le public sur le remboursement et les aides possibles.

Cette campagne fédérale, coordonnée par le Fonds des Affections Respiratoires asbl (FARES) et la Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding (VRGT), est une initiative de l'INAMI et du Service Public Fédéral de la Santé Publique.

FARES

Fares asbl (Fonds des Affections Respiratoires) se consacre à la prévention du tabagisme, à la prévention et au suivi de la tuberculose et des affections respiratoires chroniques.
www.fares.be

Pour plus d'informations

Fares : Service prévention Tabac
Michael Clarino, chargé de communication
02 518 18 84
michael.clarino@fares.be

Tabacologues de contact pour une interview:

Bruxelles:

Bérengère Janssen, psychologue – FARES – 02 518 18 69

Province du Hainaut:

Stéphanie Buonomo, psychologue – CAF du Grand Hôpital de Charleroi – 02 518 18 70

Province de Liège:

Eric Englebert, médecin généraliste – CAF du CHU et de la Province de Liège – 04 358 39 75 ou 0475 79 36 08

Province du Brabant Wallon:

Joelle Dutrieux, sage femme – CAF Clinique St Pierre d'Ottignies – 0494 03 12 47

Province de Namur:

Catherine Mercenier, pneumologue – CAF de la Clinique Sainte Elisabeth – 0475 69 00 29

Province du Luxembourg:

Laurent Saiselet, infirmier – CAF Sud Luxembourg Arlon – 063 23 14 00

Pour des informations concernant l'accompagnement par un médecin:

SSMG: Pierre Nys, médecin – 0475 69 02 80

Matériel de la campagne

Affiche A3 : www.fares.be – docs - affiches

Double marque-pages: www.fares.be – docs – brochures

Blog : www.aideauxfumeurs.be

Site : www.tabacstop.be

Coordination:



Avec le soutien de :

